



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103187

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2026

ÉDITÉ LE 26/05/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/09/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 22/05/2024  
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT ETIENNE

Siret : 789 336 633 00019

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 1085360

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 142161662 L 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 142161662 L 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : P.P.I. CHOUVELON RENE

760 BOULEVARD DE L'EUROPE  
ZAC LA GRAVOUX  
42380 LURIECQ

Téléphone : 06 88 98 80 06

Portable : 0688988006

Fax :

Site Internet :

E-mail : r.chouvelon@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CHOUVELON RENE GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 31/03/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.